

Renseignements pratiques

Les jours de classes :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée – mercredi matin, l'après-midi AS (page 16) .

Les horaires :

L'accueil des élèves se fait dès 7h30. Une permanence gratuite est assurée jusqu'à l'heure d'entrée officielle.

Matin : 8h00 – 12h00 Après midi : 13h30 – 16h25

Suivant les emplois du temps, il est possible d'arriver au collège pour 8h55 ou de sortir à partir de 15h20.

Les élèves restent toute la journée au Collège, des permanences étant assurées gratuitement pendant les heures « creuses ».

Une permanence gratuite est assurée de 15h30 à 16h25 pour les élèves et payante de 16h45 à 17h45.

Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 17h30, le mercredi de 7h30 à 16h.

Le collège ferme à 18h au public et décline toutes responsabilités après cet horaire.

Le restaurant scolaire :

Pour l'année 2023/2024 le prix du repas s'élèvera à 5.50 €, le repas exceptionnel étant fixé à 6.60 €.

Contribution familiale:

La facture est annuelle mais réglable mensuellement ou trimestriellement (échancier indiqué sur la facture). Le prélèvement est possible.

Pour l'année 2023/2024, elle s'élèvera à 540 Euros à laquelle s'ajoutent différentes cotisations dont la cotisation diocésaine obligatoire de 120€/an et les cotisations pastorales, culturelles et sportives (Tarifs dans le dossier d'inscription).

Il reste à la charge des familles : les cahiers d'activités, les frais de tirages et envois et quelques fournitures en achats groupés (environ 55€ en début d'année selon les classes et options).

A partir du second enfant : tarif dégressif (—10%)

- La contribution des familles ne doit en aucun cas être un frein à une inscription.

Livres et fournitures:

La liste des fournitures est envoyée en juin aux familles (service Scoléo possible avec l'APEL).

Les livres sont prêtés par le collège (moyennant une caution de 50 € par élève, restituée en fin d'année si aucun livre ne manque et qu'ils sont rendus en bon état).